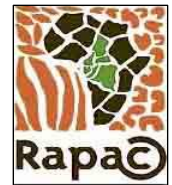




Bulletin ECOFAC/RAPAC

São Tomé et Príncipe

Compte rendu du mois de Octobre 2008



Dans le cadre de la concertation régulière autour des actions de conservation et valorisation de la biodiversité, le RAPAC et ECOFAC se sont réunis le 7 Novembre 2008 pour faire le point des avancées du programme ECOFAC, des actions du RAPAC et de la Société Civile en cours en faveur des aires protégées de l'archipel. Il ressort de la réunion les points suivants :

L'exécution de la composante d'ECOFAC IV a été prolongée de 12 mois, jusqu'au 31 Août 2010, pour permettre de compléter les activités entamées, notamment la gestion des Parcs et du territoire, le cadre de concertation environnementale et les actions d'appui au développement. Le Devis-programme 2009-2010 a été validé par le Comité Technique National de Suivi (CTNS) et ce Régional (CTRS). Il est actuellement en cours de finalisation.

Élaboration des Plans de Gestion et d'Aménagement des PN Obô de ST et PR : réalisation de deux débats publics, un à São Tomé et l'autre Príncipe, pour finaliser la phase des consultations publiques, avec la participation du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Développement Rural, le Président du Gouvernement Régional à Príncipe et du Chef de la DCE. L'élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion des PN est en cours. Les consultants devront préparer les versions préliminaires des documents pour fin novembre.

Lancement d'un Cadre de Concertation National sur l'environnement : La démarche de mise en œuvre s'est poursuivie avec la tenue des rencontres sectorielles pour mener des analyses sectorielles des activités pouvant avoir un impact négatif sur l'environnement. Séries de rencontres avec les acteurs publics dans le secteur du commerce, du tourisme, de la santé, de l'éducation, des travaux publics et infrastructures, cadastre, pêche, les ONG et la Police Nationale ont déjà eu lieu.

CTNS et CTRS : le 13 Octobre 2008 s'est tenu le CTNS, qui avait pour objectif l'analyse de l'état d'avancement du projet et l'approbation de la proposition d'extension de la Composante jusqu'à Août 2010. En synthèse, la proposition d'extension a été approuvée avec les suivantes recommandations : faire recours à des consultants lorsque les performances des techniciens affectés sont faibles, le Directeur du parc de Sao Tomé doit augmenter sa présence à Bom Sucesso, réaliser les microprojets de développement avec une ONG locale ou, le cas échéant remplacer la volontaire de l'AFVP.

Mise en place des Structures de Gestion des PN Obô : L'organisation du siège du Parc et du Jardin Botanique à Bom Sucesso avance, mais avec quelque lenteur. Les équipes des parcs sont toujours en cours de constitution. Le Directeur du parc de São Tomé a réalisé un état de lieu en vue d'un entretien majeur aux infrastructures à Bom Sucesso. Participation du Directeur du Parc de São Tomé à un atelier des conservateurs des aires protégées des Pays PALOP (Pays Africains de langue portugaise) qui s'est tenu à Maputo. Parc de Príncipe: le bâtiment comme siège du parc est disponible et l'étude, finalisée à sa réhabilitation, sera lancée incessamment.

Activités du Bureau National du RAPAC :

Les deux administrateurs du Bureau National du RAPAC ont participé au conseil d'administration qui s'est tenu à Bangui le 20 et 21 octobre. Lors de cet événement il a été communiqué que le RAPAC va lancer en début de 2009 un reportage photographique dans les AP du réseau. Le bureau national a été équipé d'un ordinateur portable+imprimante. Il est prévu l'organisation d'une rencontre avec les ONG santoméennes pour les informer sur les activités du RAPAC.

Bastien Loulum, volontaire de l'AFVP, a terminé sa mission en appui au bureau du RAPAC et de Monte Pico. Remerciements à Bastien pour son travail et tous nos meilleurs vœux pour le futur.

L'ONG MARAPA : bénéficie d'un appui du RAPAC pour la réhabilitation du campement ecotouristique de Praia Jalé et un projet pour la protection des tortues marines est en cours d'instruction, en concertation avec PROTOMAC. Autres activités de MARAPA : patrouille de protection des tortues marines sur les plages de Príncipe, avec le partenariat d'un opérateur touristique ; environ 160 exemplaires du guide de sensibilisation sur la pêche responsable ont été distribués aux pêcheurs artisanaux ; l'appui à la filière de la pêche est concrétisée à travers deux projets finalisés à la conservation et commercialisation des poissons, avec le financement de la Coopération Espagnole et le FIDA.

L'Association Monte Pico : a lancé un projet de reboisement dans la communauté de Monte Café, en partenariat avec CARPE.

Abattage d'arbres: Les rencontres avec les communautés dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement et gestion du parc de São Tomé et les réunions de concertation avec les différents secteurs, ont mis en exergue que l'abattage illicite d'arbre est un problème très ressenti par les populations et les techniciens. Pendant la rencontre sectorielle avec les agents de la Police Nationale, ces derniers ont manifesté leur préoccupation par rapport aux difficultés de faire face aux comportements transgressifs, aux connivences et à l'inefficacité de législation pour lutter contre la déforestation.

Photographies (Octobre 2008):



DGE, Ministre de E&F, Chef de la Délégation, staff de la DCE et Ambassadeur du Portugal participant à la séance de discussion publique sur le Plan de Gestion du Parc de Sao Tomé



Bénéficiaires du projet d'appui à la pêche artisanale (MARAPA)



Pépinière au Jardin Botanique de Bom Sucesso (Parc Naturel Obo de São Tomé)

Espèce du Mois



Bostrychia bocagei

L'ibis de São Tomé (Nom vernaculaire : galinhola, pato d'Obô) est une espèce endémique de l'archipel. Les exigences écologiques de cette espèce l'empêchent de s'adapter aux habitats profondément modifiés par l'homme. C'est pour cela que l'Ibis de Sao Tomé a souffert de la destruction de la forêt primaire pour l'établissement des cultures de cacao et de café.

L'observation de cet oiseau est difficile et aucune donnée n'existe sur sa reproduction. Toutefois, est l'une des icônes du Parc Naturel Obo de São Tomé



Financement UE